

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE COMPOSANTE
DU 19 AVRIL 2016**

Présents

Franck BARBIER
Flavie BAUDUIN
Charles CAMBIER
Frédéric CADIOU
Sandrine DE CROOS
Ghislaine DENISSELLE
Sylvie DIVERCHY
Noémie FAUCOURT
Alexis JACQUEMIN
Philippe JOSPIN
Séverine LEMIZE
Justin MALAPEL, invité
Sébastien MALAPEL
Emilie SIMONEAU
Bérénice VALOIS, invitée

Excusés :

Françoise ANCEAUX –Pouvoir à Emilie SIMONEAU
Sophie DICTUS – pouvoir à Séverine LEMIZE
Guillaume RICHARD –Pouvoir à Frédéric CADIOU

1° Approbation du compte rendu du conseil du 19/04/2016

Il n'y a pas de remarques des conseillers.

*Vote pour le compte rendu du 19/04/2016 :
Le compte rendu est adopté à l'unanimité.*

2° Informations générales

F BARBIER indique les modifications de personnel qui vont intervenir à la prochaine rentrée. Concernant les ATER, la FSMS accueillera en Psycho-Ergo (100%) : Valérie Grimault, en Biomécanique (100%) : Madji Ruis et en Management (100%) : Hervé Champin.

Deux enseignants du SUAPS vont partir en retraite : Jean-Pierre Bogialla et Michel Calvin.

Deux nouveaux MCF interviendront : Joëlle Coasne (FSMS) et Aurore Huchez (ESPE). F BARBIER précise qu'il y aura ouverture de 2 groupes de Master 1 MEEF à la rentrée et une augmentation sensible du nombre d'étudiants en L2 et L3. Il faudra prendre en compte ces éléments lors du dialogue budgétaire.

Enfin, M Jérôme Danel, PRAG, sera nommé à compter du 1^{er} septembre 2016 pour palier le départ de Jean-Pierre Bogialla.

Concernant l'accueil des futurs étudiants de L1, suivant l'application Postbac, il est prévu 398 étudiants néo-entrants du secteur, 4 néo-entrants hors secteur et 54 réorientations.
Pour terminer F BARBIER précise que le dialogue budgétaire de la FSMS aura lieu après le 19/09/2016 date de la fin de son mandat.

3° Calendrier 2016-2017

F BARBIER présente le calendrier 2016-2017 avec 12 semaines de cours par semestre mais en gardant le même volume de cours.

Les étudiants font remarquer qu'ils ne souhaitent pas passer les évaluations la semaine après le nouvel an.

F BARBIER répond que cette organisation est nécessaire pour avoir une plus grande flexibilité dans l'organisation des cours, il va y avoir des groupes supplémentaires dans toutes les filières, ce qui occasionne des problèmes dans la gestion des emplois du temps. Par ailleurs, il n'est pas possible de commencer l'année plus tôt en août.

Vote pour l'adoption du calendrier :

Le calendrier est adopté à l'unanimité.

4° Règlement du contrôle des connaissances

A la demande de F BARBIER, S DE CROOS présente les modifications du contrôle des connaissances concernant les APSA qui sont en cours de rédaction.

La première concerne la présence obligatoire à toutes les pratiques, même pour les étudiants inaptes. Il sera procédé à des aménagements par l'enseignant.

La seconde concerne l'évaluation des APSA de polyvalence et de spécialisation.

Pour les parcours APAS et Management une note est attribuée en évaluation 1 pour 40% et une note en évaluation 2 pour 60%.

Pour le parcours éducation et motricité il y aura :

- en pratique : 2 notes en contrôle continu et pas de 2^{ème} session. L'enseignant communiquera la 1^{ère} note à l'enseignant sur demande.
- en théorie : il y a aura deux évaluations et un rattrapage.

Pour tous, la note de 0 sera attribuée au-delà de 3 absences sauf pour les salariés et sportifs de haut niveau. Pour ces étudiants avec un statut particulier, ils devront néanmoins assister aux deux dernières séances et aux séances d'évaluation.

Enfin les étudiants dispensés ne pourront obtenir une note supérieure à 10.

F BARBIER indique que P JOSPIN procédera à la rédaction du texte modificatif du règlement du contrôle des connaissances.

5° Conventions

F BARBIER présente les différentes structures avec lesquelles des conventions d'occupation seront passées.

Suite à l'interrogation de F BARBIER, S MALAPEL indique qu'il n'y aura pas de convention pour le Terrain du VAFC.

Il y aura une convention avec les établissements suivants :

- Salle Chanat
- Stade Pierre Carous

- Salle Gosselin
- Salle des Tertiales
- Piscines Trith, Quiévrechain, Saint-Saulve
- Golf de Mormal
- Centre Equestre de Saultain
- Tennis Club de Valenciennes et Raismes
- Base nautique de Froidchapelle (Belgique)
- Kipstadium de Lille

Sébastien Malapel indique qu'il faut ajouter l'ONF pour les forêts de Mormal et de Raismes dans le cadre des cours de Course d'Orientation.

F BARBIER demande l'accord des membres du Conseil pour la signature de ces conventions.

Vote pour l'accord de signature des conventions avec ces différents établissements :

Vote à l'Unanimité

6° Budget rectificatif n° 1

G DENISSELLE présente le budget rectificatif n° 1 qui sera présenté au conseil d'administration de l'UVHC du 12 juillet 2016.

Ce BR est un BR de rattachement pour la prise en compte des recettes du Master 3MH à hauteur de 53 392 € et 1 784 € pour un contrat de professionnalisation non prévu au budget initial.

Les dépenses prévues sont réparties comme suit : 5 500 € d'investissement, 10 481 € de fonctionnement et 39 195 € de frais de personnel.

Vote pour l'adoption du BR n° 1 :

Vote à l'unanimité

7° Bilan de l'activité des associations étudiantes

A JACQUEMIN excuse l'absence de L CHATELEE et présente le bilan de l'Association STAPS VA.

Il cite les évènements qui ont eu lieu au cours de l'année : intégration au stade de Famars, faculté la plus représentée à la Journée des Etudiants, collecte de 300 € pour le Téléthon, 3 zinzins, participation aux Foulées Valenciennes et voyage au ski. Ce dernier a entraîné un déficit de 2 300 € et a compté 34 participants seulement, visiblement en raison d'une mauvaise communication. Le bilan s'élève à 343 € d'excédent.

S MALAPEL attire l'attention sur la propreté à l'intérieur du local de l'association et demande plus de rigueur.

P JOSPIN demande s'il est possible d'organiser une autre activité que le voyage au ski qui est déficitaire chaque année.

S MALAPEL souhaite rencontrer les membres du bureau de l'association pour évoquer l'organisation du PSC1, permis bateau, animation, actions sportives, commerciales, billetterie...

B VALOIS présente le bilan de l'association MISE. Voici les différents évènements organisés pour l'année 2015-2016 :

- ☐ Val'Dingo (course d'obstacles) le 10 Mars 2016
- ☐ Val'London (circuit en vélo) les 19 & 20 Mars 2016
- ☐ Run & Fit' (course à pied et remise en forme) le 27 Mars 2016
- ☐ Fut'Val (futsal) les 1^{er} et 2 Avril 2016
- ☐ Street In (basket) le 16 Mai 2016

▣ So'Horse (spectacle et concours équestre) les 28 & 29 Mai 2016

S LEMIZE regrette la mauvaise communication sur l'évènement So Horse et aurait préféré qu'un étudiant soit présent lors des leçons afin de diffuser les informations sur les journées.

S MALAPEL évoque la possibilité d'une fusion entre les deux associations.

F CADIOU propose que cette association soit gérée par des étudiants de L1 jusque la fin de leur parcours afin d'avoir plus de continuité dans les actions.

8° Questions diverses

Dans le cadre de travaux des locaux de l'ASSO STAPS, J MALAPEL demande s'il est possible que la FSMS finance l'achat de peintures pour repeindre les murs du local de l'association.

F BARBIER indique qu'il est d'accord.

S MALAPEL indique que suite au recrutement de M DANIEL, spécialiste en Course d'Orient et à la diminution du volume d'enseignement de Mme COASNE nommée en tant que Maître de Conférences, la gymnastique rythmique sera remplacée par de la course d'orientation.

Il annonce ensuite le taux de réussite en L1 cette année qui est de 41%, taux qui reste en dessous de la moyenne des STAPS en France mais est meilleur si on enlève les indicateurs sociaux. Le problème en découlant est la taille des salles qui n'est plus adaptée au nombre d'étudiants. D'un autre côté, le nombre des étudiants en enjambement augmente fortement.

S DE CROOS demande s'il est possible de faire une sélection des étudiants qui souhaitent intégrer la filière Education et Motricité en 2^{ème} année.

S MALAPEL indique que c'est possible si cela est voté par le CA.

F. BARBIER demande à vérifier si cela est réellement possible auprès du service juridique avant de prendre une décision.

P JOSPIN soulève la question des stages primaire et secondaire pour lesquels il sera difficile de trouver des lieux d'accueil avec un effectif de 80 étudiants.

La séance est levée à 16h40.